



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

22 octobre 2014

Patrimoine culturel immatériel Le rôle de précurseur pour le Valais

(IVS).- La liste indicative du patrimoine culturel immatériel en Suisse est prête à être déposée à l'UNESCO. Présenté par le Valais, «La gestion du risque d'avalanches figure en première position sur cette liste. Le Canton salue les propositions retenues par le Conseil fédéral. Les huit traditions sélectionnées témoignent dans leur totalité d'une volonté d'accorder au patrimoine culturel immatériel la place qui lui revient dans la société moderne.

Le 22 octobre 2014, le Conseil fédéral a adopté la liste indicative du patrimoine culturel immatériel en Suisse. L'établissement de cette liste est une composante de l'application de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. C'est ainsi qu'un inventaire fédéral a abouti au choix de 167 traditions, parmi lesquelles huit ont été sélectionnées pour être proposées à l'UNESCO comme traditions susceptibles de faire l'objet d'une inscription internationale sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Le canton du Valais se réjouit d'autant plus qu'il a proposé «La gestion du risque d'avalanches» comme élément représentatif du patrimoine culturel immatériel en Valais et en Suisse et que cet élément figure en première position sur la liste qui sera déposée à l'UNESCO. De plus, avec l'inscription sur cette liste de «La saison d'alpage en Suisse», ce sont d'autres éléments de l'inventaire valaisan qui seront représentés, tels les consortages, l'élevage traditionnel du bétail et les vaches de la race d'Hérens.

Le choix de cette liste fédérale confirme les efforts déployés par les instances responsables en Valais de l'inventaire cantonal pour mettre l'accent sur les notions de pertinence sociale, de vitalité et de singularité et pour choisir en conséquence les traditions qui assurent la préservation durable du patrimoine culturel national et international.

Le rapport détaillé du groupe d'experts est accessible sous :
www.bak.admin.ch/PCI

Informations sur la liste nationale du patrimoine culturel immatériel :
www.traditions-vivantes.ch

Informations sur la liste cantonale du patrimoine culturel immatériel :
www.mediatheque.ch/wikivalais Portail du patrimoine culturel immatériel



Note aux rédactions

Pour d'autres informations, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition :

- **Jacques Cordonier**, chef du Service de la culture,
jacques.cordonier@admin.vs.ch, Tél. 079 402 36 41
- **Thomas Antonietti**, responsable du Patrimoine culturel immatériel (PCI) auprès du Service de la culture de l'Etat du Valais
thomas.antonietti@admin.vs.ch, Tél. 079 796 48 86

Infos médias et illustration disponibles sous :

www.vs.ch/culture > [Communication et Médias](#) > [infos médias](#)

[Légende d'illustration:]

Filets à neige et système de déclenchement d'avalanche à Wysse Schijen, Randa
Photo Charly Wuilloud